



Assemblée générale

Distr. générale
24 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 60 de l'ordre du jour provisoire*

Activités opérationnelles pour le développement : coopération Sud-Sud en vue du développement

État de la coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 62/209 sur l'état de la coopération Sud-Sud dans laquelle l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui soumettre, à sa soixante-quatrième session, un rapport d'ensemble sur l'application de la résolution 62/209.

Le rapport examine les progrès accomplis, les principales tendances et les problèmes rencontrés en ce qui concerne la coopération Sud-Sud en vue du développement pendant la période allant de 2007 à la mi-2009, notamment dans les domaines de l'intégration régionale, du commerce, de l'investissement et de la coopération monétaire et financière, et fournit une base pour la détermination de priorités et la formulation de recommandations pour l'avenir.

* A/64/150.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. État de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire	4
A. Perspectives économiques	4
B. Renouvellement des engagements mondiaux	6
C. Accélération de la coopération régionale et sous régionale	7
D. Création de partenariats plus inclusifs	12
E. Intensification du soutien multilatéral	14
F. Mise en place de moyens de soutien et de mécanismes financiers novateurs	16
III. Principales observations et recommandations	19
A. Observations	19
B. Recommandations	20

I. Introduction

1. Le présent rapport examine et analyse l'évolution générale de la coopération Sud-Sud pendant la période allant de 2007 à la mi-2009 et les faits importants survenus dans ce domaine. Pendant cette période, le monde a été marqué par une baisse majeure de la croissance économique et l'effondrement d'institutions financières importantes. Cela a exacerbé les menaces transnationales au développement tels que le changement du climat, l'insécurité énergétique et alimentaire et la propagation de pandémies telles que le VIH/sida et, plus récemment, la grippe à virus A(H1N1).

2. Aussi bien les pays en développement que les pays développés continuent à accorder la priorité au renforcement des mécanismes régionaux, interrégionaux et mondiaux en vue d'atténuer l'impact de la crise financière grâce à des partenariats et des mécanismes de coopération régionale et mondiale. L'intensification de la coopération Sud-Sud régionale et interrégionale notée dans le rapport précédent du Secrétaire général (A/62/295) a continué pendant la période considérée.

3. Parmi les principales questions qui sont devenues des domaines importants de la coopération Sud-Sud et triangulaire, certaines ont une portée mondiale et transnationale comme le changement du climat, l'énergie et l'environnement. Les pays en développement ont également renforcé la coopération interrégionale, régionale et sous-régionale pour faire face à des tendances mondiales plus larges telles que la vulnérabilité accrue des pays à l'instabilité des marchés financiers, à l'urbanisation rapide, aux épidémies et à la diminution de la sécurité alimentaire.

4. Dans son rapport précédent, le Secrétaire général a invité la communauté internationale, y compris les organismes des Nations Unies œuvrant pour le développement, a) à optimiser la mise en œuvre d'approches Sud-Sud pour réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement; b) à intensifier le soutien multilatéral aux initiatives Sud-Sud afin de surmonter les problèmes communs en matière de développement; c) à favoriser des partenariats inclusifs aux fins de la coopération Sud-Sud, y compris des partenariats triangulaires et des partenariats entre les secteurs public et privé; d) à améliorer la cohérence de l'aide du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud en renforçant la coopération interorganisations, en élaborant des programmes communs et en retenant les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques; et e) à continuer de mettre en place des mécanismes novateurs afin de mobiliser des ressources pour financer les initiatives Sud-Sud et triangulaires, y compris par des contributions au Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Le présent rapport met en relief les progrès accomplis par les partenaires de développement concernés, identifie les problèmes rencontrés et jette les bases de la définition de priorités et de la formulation de recommandations.

II. État de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire

A. Perspectives économiques

5. L'évolution globale avant l'éclatement de la crise économique actuelle était caractérisée par une intensification remarquable de la coopération Sud-Sud dans les domaines du commerce, du financement et de l'investissement. Les échanges commerciaux Sud-Sud ont augmenté rapidement depuis 1995, en moyenne de 13 % par an, atteignant 2400 milliards de dollars ou 20 % du commerce mondial en 2007, alors que le taux de croissance du commerce mondial était de 9 %¹. Pendant cette période, la part des exportations Sud-Sud dans l'ensemble des exportations a augmenté de 7 % en Afrique, de 4 % en Asie et de 3 % en Amérique latine et dans les Caraïbes². Toutefois, d'après les estimations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les exportations à partir du monde en développement pourraient baisser de 9,2 % en 2009.

6. Alors que le commerce et les investissements Sud-Sud ont augmenté pendant la dernière décennie, de nombreuses autres tendances socioéconomiques montrent qu'il faut renforcer les arrangements de coopération Sud-Sud. En raison de la crise économique actuelle, la vaste majorité des pays accusent un arrêt brutal de la croissance robuste observée pendant la période 2002-2007. Sur les 160 pays inclus dans une analyse de la CNUCED, le nombre de ceux dont la croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) par habitant était de 3 % ou plus est tombé de 106 en 2007 à 83 en 2008, et devrait tomber à 52 en 2009. Parmi les pays en développement, on estime que leur nombre est tombé de 70 en 2007 à 57 en 2008 et devrait tomber plus avant à 29 en 2009³. Pour la seule Afrique, la croissance économique tomberait de 5,1 % en 2008 à 4,1 % en 2009⁴.

7. Les investissements étrangers directs représentent une source d'investissement importante pour bon nombre de pays les moins avancés. Plus de 40 % de ceux provenant de pays en développement vont dans des pays les moins avancés. En Afrique, plus de 50 % des investissements étrangers directs au Botswana, en République démocratique du Congo, au Lesotho, au Malawi et au Swaziland proviennent de l'Afrique du Sud. En Asie, plus de 50 % de ces investissements au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar effectués entre 2002 et 2007 provenaient d'autres pays en développement asiatiques. Des investisseurs argentins, brésiliens, chiliens et mexicains sont devenus des acteurs régionaux importants en Amérique latine à la suite de l'intégration régionale et de la montée des sociétés transnationales dans la région⁵.

8. De même, des pays en développement sont devenus de plus en plus fréquemment des sources importantes de l'aide au développement pour d'autres pays en développement. Les fournisseurs d'une telle aide du Sud les plus importants, dont chacun apporte au moins un milliard de dollars par an, sont la Chine, l'Inde, l'Arabie Saoudite et la République bolivarienne du Venezuela. Le

¹ Voir :TD/6/C.II/MEM.2/2.

² Ibid.

³ *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2009*, Publication des Nations Unies, numéro de vente E.09.II.C.2, p. 50.

⁴ Ibid., p. ix.

⁵ TD/6/C.II/MEM.2/2, par. 11.

montant total pourrait atteindre 15 milliards d'ici à 2010 si les engagements sont tenus. D'autres pays en plein essor comme le Brésil, le Nigeria et l'Afrique du Sud continuent à contribuer à l'aide au développement apportée aux pays les moins avancés grâce à des institutions et des mécanismes multilatéraux. Le Brésil, par exemple, a aidé le Mozambique à créer des programmes de biodiversité et a encouragé le développement de la technologie des biocarburants dans d'autres pays en développement. Il a également joué un rôle important dans le développement des programmes de lutte contre le VIH/sida en Amérique latine.

9. D'autres donateurs non membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour le développement et la coopération économiques (OCDE), y compris ceux du Sud, des fondations et des organisations philanthropiques, exercent une influence croissante. Les donations privées et philanthropiques représentent actuellement quelque 25 % de l'aide au développement mondiale⁶. Ces chiffres montrent que les partenariats publics-privés réussis et des mécanismes novateurs peuvent aller au-delà des échanges intergouvernementaux, profiter aux pays en développement et stimuler la croissance économique par des échanges mues par la demande⁷,

10. Toutefois, selon les prévisions des économistes, si la récession mondiale se poursuit, les investissements étrangers directs Sud-Sud pourraient baisser sensiblement, réduisant ainsi la capacité des sociétés transnationales des pays en développement à investir dans d'autres pays en développement. À la réunion pluriannuelle d'experts sur la coopération internationale consacrée à la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale, accueillie par la CNUCED en février 2009, les participants ont examiné les moyens de mettre le Sud à l'abri des pleins effets de la crise financière. Les dirigeants participant à la réunion étaient d'accord pour penser que « les pays en développement peuvent atténuer l'impact sur leurs économies en renforçant la coopération avec d'autres nations du Sud »⁸.

11. La situation économique actuelle se caractérise également par l'extrême instabilité des cours des produits de base et du pétrole. En 2009, les prix du pétrole sont tombés rapidement de 60 % à partir des niveaux maximum atteints entre juillet et novembre 2008. La croissance du commerce mondial s'est ralentie sensiblement, tombant de 6,4 % en 2007 à 4,3 % au début de 2008 et la tendance à la baisse devrait continuer tout au long de l'année 2009, affectant la production agricole et les prix de l'énergie dans le monde entier.

12. Depuis 2007, l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne a augmenté de près de 8 %, exacerbant la crise alimentaire. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la situation alimentaire est « critique » dans 36 pays. Un nombre alarmant de personnes, estimé à entre 109 et 126 millions, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne pourraient être tombées en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollars par jour en raison du renchérissement des produits alimentaires. D'après les estimations, au moins 125 millions de personnes dans les pays en développement ont été reléguées à l'extrême pauvreté en raison de la hausse des prix des produits alimentaires enregistrée depuis 2006⁹.

⁶ *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2009*, p. 76.

⁷ Voir : <http://www.ipsnews.net/columns.asp?idnews=42719>.

⁸ Voir : <http://ictsd.net/i/news/bridgesweekly/40497>.

⁹ *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2009*, p. ix.

13. Dans les pays les moins avancés, les taux de croissance moyens sont tombés de 7,8 % en 2007 à 6,4 % en 2008, brisant un cycle de croissance de plus de 7 % observé pendant quatre ans¹⁰. De nombreux pays les moins avancés sont des importateurs nets de vivres et sont donc fortement affectés par la hausse des prix des produits alimentaires, la détérioration des termes de l'échange et l'augmentation des déficits de la balance courante. Cette hausse s'est soldée par un taux d'inflation supérieur à 10 % et a provoqué des émeutes liées à la pénurie alimentaire dans non moins de huit pays appartenant à la catégorie des pays les moins développés : Burkina Faso, Guinée, Haïti, Mauritanie, Mozambique, Sénégal, Somalie et Yémen¹¹.

B. Renouveau des engagements mondiaux

14. Paradoxalement, la détérioration rapide de l'économie mondiale les dernières années a créé une série de possibilités nouvelles pour la coopération Sud-Sud, de nombreux pays se tournant vers leurs homologues et leurs mécanismes de coopération novateurs pour faciliter la relance des marchés et assurer une stabilité future accrue au niveau mondial et local.

15. Tout en continuant à faire figurer le développement à l'avant-plan dans les négociations internationales, le Groupe des 77 a été la principale voix du Sud à préconiser des mesures destinées à minimiser l'impact des crises mondiales sur les pays en développement. Il a également pris l'initiative en ce qui concerne l'élaboration de mesures de politique générale par les pays du Sud face aux problèmes de développement anciens et nouveaux. L'élaboration et l'adoption par les ministres du Groupe des 77 en 2008 du Programme de développement pour le Sud, qui énonce une série de principes gouvernant la coopération Sud-Sud, et le lancement du Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire, reflètent le ferme engagement du Groupe en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud en vue du développement.

16. Sur la base des travaux du sommet du G-8 tenu à Heiligendamm, à la fois le G-8 et le Groupe des 5 (composé des économies en essor du Brésil, de la Chine, de l'Inde, du Mexique et de l'Afrique du Sud) ont intensifié leur coopération dans des domaines qui incluent le changement du climat, l'énergie, la recherche et l'innovation, et l'investissement transfrontière. En 2009, réuni à l'Aquila, le G-8 a décidé de créer un fonds de 20 milliards de dollars à dépenser sur trois années pour financer le développement agricole et surmonter les graves pénuries alimentaires dans les pays en développement. Les dirigeants ont insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud en publiant une déclaration conformément à laquelle « Le partage de l'information et des pratiques optimales, entre autres grâce à la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire, est essentiel pour promouvoir des politiques fondées sur la connaissance et les capacités nationales ». En effet, l'une des principales dispositions de l'accord prévoit la prise en charge de la sécurité alimentaire régionale et locale par les pays¹².

¹⁰ Ibid., p.7.

¹¹ Ibid.

¹² Chege, Kimani, "G-8 Pledges \$US20 billion for agriculture, 11 juillet 2009" voir scidev.@net.

17. En 2006, l'OCDE a lancé un forum mondial sur le développement destiné à améliorer le dialogue sur les questions relatives au développement entre gouvernements de pays membres et non membres de l'OCDE, ainsi qu'avec une variété d'acteurs du secteur privé et de la société civile». La première réunion annuelle plénière du forum a eu lieu à Paris le 3 avril 2007 avec la participation d'un nombre important de pays du Sud et des membres du CAD de l'OCDE; elle était consacrée au thème : Les économies en plein essor et l'aide au développement .

18. D'après le rapport de l'OCDE de 2009¹³ sur la coopération pour le développement, sept pays de l'OCDE non membres du CAD ont contribué pendant la seule année de 2007 une aide publique au développement (APD) d'un montant de 5,56 milliards de dollars : République tchèque, 179 millions; Hongrie, 103 millions; Islande, 88 millions; Pologne, 363 millions; République de Corée, 699 millions; Slovaquie, 67 millions; et Turquie, 602 millions. Les contributions apportées par ces pays ont donné un nouvel élan aux activités internationales en faveur du développement qui englobe la coopération Sud-Sud, Est-Est, Est-Sud et triangulaire dans un cadre qui vise la réalisation de l'objectif 8 des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Mexique, un autre pays membre de l'OCDE non membre du DAC, qui ne figure pas au tableau de l'OCDE des donateurs non membres du CAD, fournirait également une aide considérable à des pays en développement.

19. L'Union interparlementaire aide également à faire figurer la question de la coopération Sud-Sud en bonne place à l'ordre du jour politique des parlements nationaux. Sa commission permanente sur le développement durable, le financement et le commerce organisera, à l'occasion de sa cent vingt-deuxième Assemblée qui doit avoir lieu à Bangkok (Thaïlande) du 27 mars au 1er avril 2010, un grand débat sur « Le rôle des parlements dans le développement de la coopération Sud-Sud et triangulaire en vue d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». Les préparatifs ont déjà commencé et incluent un rapport de base établis par deux parlementaires, un Belge et un Zambien. Conformément à la résolution 63/24 de l'Assemblée générale, l'Union interparlementaire participe aussi activement à la préparation du Forum sur la coopération pour le développement de 2010, y compris tous les colloques de haut niveau traitant de la coopération Sud-Sud.

C. Accélération de la coopération régionale et sous régionale

20. Plus que jamais, il est manifeste que la coopération Sud-Sud apporte aux pays un bénéfice indépendamment de leur niveau de développement et qu'elle représente également une nécessité pour les pays qui souhaitent relever avec succès une série de défis transnationaux. Dans la plupart des cas, la période actuelle a encouragé la consolidation des engagements internationaux, régionaux et nationaux en faveur de la coopération pour le développement grâce à des partenariats Sud-Sud malgré les changements survenus dans les perspectives économiques des pays développés et en développement.

¹³ OCDE, *Rapport sur la coopération pour le développement 2009*, p. 235.

Afrique

21. En Afrique, des organisations régionales comme l'Union africaine ont joué un rôle clé en facilitant les échanges Sud-Sud grâce à des partenariats régionaux et interrégionaux tout en encourageant l'intégration économique. L'Union africaine vise à former une confédération unie grâce au libre-échange entre les membres, avec une union douanière, un marché unique, une banque centrale et une monnaie commune d'ici à 2023 dans le cadre d'une seule union économique et monétaire. En juin 2008, le Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union africaine et le Ministre des relations extérieures du Cameroun ont signé un mémorandum d'accord qui a désigné le Cameroun comme le pays hôte du Fonds monétaire africain. L'Union africaine s'est également employée à renforcer ses relations avec les autres partenaires du Sud en signant en 2008 un mémorandum d'accord avec la Banque arabe de développement économique en Afrique, qui consolide les liens entre les deux institutions et encourage la fourniture d'une assistance technique et financière par la Banque¹⁴.

22. Les dirigeants africains ont également continué à promouvoir la coopération régionale pour le développement par le biais d'institutions régionales globales comme le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique de l'Union africaine et le Groupe directeur africain pour les objectifs du Millénaire pour le développement, créé en 2008 pour surveiller les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs sur le continent. Le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du nouveau Partenariat vise un taux de croissance annuelle moyen de 6 % des secteurs agricoles nationaux et l'affectation de 10 % des ressources budgétaires nationales à l'agriculture. En 2008, il a publié un rapport conformément auquel les ressources financières extérieures requises pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique s'élèveraient à 72 milliards de dollars par an, montant qui reflète les engagements combinés de l'Union européenne et du G-8 en matière d'aide à l'Afrique subsaharienne.

23. Des organisations africaines sous-régionales ont également joué un rôle important dans l'application des mesures convenues sur le plan régional et international. Le 22 octobre 2008, la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui représente plus de la moitié du PIB total de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, s'est jointe au Marché commun de l'Afrique orientale et australe et à la communauté d'Afrique de l'Est pour former une zone africaine de libre-échange historique qui compte 26 pays avec un PIB estimé à 624 milliards de dollars. En plus de l'élimination de l'appartenance à de multiples organisations, la zone africaine de libre-échange a pour but de renforcer le pouvoir de négociation du bloc dans la conclusion de marchés internationaux.

24. D'autres organisations sous-régionales comme la Communauté d'Afrique de l'Est visent à approfondir et élargir la coopération régionale dans les domaines politique, économique et social. En 2005, les États membres de la Communauté ont créé une union douanière et sont en train de travailler sur l'établissement d'un marché commun d'ici à 2010, d'une union monétaire en 2012 et, en fin de compte, d'une fédération politique des États de l'Afrique de l'Est. Avec l'élargissement en 2007 grâce à l'inclusion du Burundi et du Rwanda, la Communauté d'Afrique de l'Est a un PIB combiné de 41 milliards de dollars et a gagné en influence sur le plan politique africain.

¹⁴ *Bulletin de la Commission de l'Union africaine, numéro 31, juin 2008.*

25. La Communauté d'Afrique de l'Est a proposé la création d'institutions et de mécanismes importants chargés de promouvoir le développement régional, entre autres un conseil de la science et de la technologie de l'Afrique de l'Est pour la promotion de l'échange des résultats de la recherche-développement consacrée à des problèmes communs comme la sécurité alimentaire, la pollution et la maladie¹⁵, et une initiative régionale en matière de santé communautaire qui encouragera les recherches en matière de santé aux fins de l'élaboration des politiques.

États arabes

26. Les États arabes se sont également engagés dans une vaste coopération Sud-Sud dans des domaines qui sont uniques à leur région et qui posent leurs propres problèmes en matière de développement. Des pays comme le Qatar continuent à jouer un rôle majeur en encourageant la coopération Sud-Sud dans des domaines qui sont spécifiques pour les pays exportateurs de pétrole, c'est-à-dire dans le secteur du pétrole et du gaz. Une réunion de haut niveau sur la gestion du pétrole et du gaz s'est tenue à Doha du 8 au 10 décembre 2007; elle a réuni des représentants de 42 pays africains, arabes, asiatiques et latino-américains ainsi que d'organisations internationales, y compris les organismes des Nations unies, en vue de partager et d'échanger des expériences et des enseignements concernant la gestion efficace des hydrocarbures.

27. Les pays du Golfe accordent également un rang élevé de priorité au partage de la technologie, comme le montre la création en 2009 du Forum d'échange de la technologie par le Comité permanent sur la coopération scientifique et technique de l'Organisation de la Conférence islamique, qui compte 57 membres. Le Forum facilitera le transfert de technologies locales et nationales dans les domaines de l'ingénierie, de la pharmaceutique, de la médecine, de l'agriculture, de la biotechnologie, de l'agroalimentaire et de l'énergie à d'autres pays membres de l'Organisation¹⁶.

28. Le deuxième sommet de pays arabes et pays latino-américains, tenu en mars 2009, a abouti à la signature d'une nouvelle déclaration de Doha qui préconise la coopération Sud-Sud pour promouvoir la création de capacités et l'échange de compétences en matière de développement, d'innovation et de lutte contre la pauvreté. À la réunion, les dirigeants sont convenus de forger des liens plus étroits entre les deux régions dans les domaines du commerce, de la politique et de la culture. La déclaration couvre une vaste série de questions économiques et développe plus avant les accords conclus lors du premier sommet tenu au Brésil en 2005. En effet, la coopération économique entre les deux parties s'est développée énormément les dernières années. Le volume du commerce entre le Brésil et les pays arabes s'élevait à quelque 21 milliards de dollars en 2008 contre 8,8 milliards en 2005.

¹⁵ Nordling, Linda, "Africa analysis: A common vision for East Africa?", 2 avril 2009, scidev@net.

¹⁶ Sawahel, Wagdy, Islamic countries establish tech-sharing forum, 23 avril 2009 scidev@net.

Asie et Pacifique

29. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, les efforts en faveur de l'intégration régionale ont été encouragés par des inquiétudes à l'égard de la vulnérabilité de ces pays à des secousses financières, comme celles survenues vers la fin des années 1990. En conséquence, l'intégration régionale en Asie a progressé rapidement les dernières années et sa portée et son mandat se sont élargis. L'intégration économique a été renforcée et consolidée, comme le montre la promulgation de la Charte de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), signée en novembre 2007 et entrée en vigueur en décembre 2008. La Charte porte création de l'ASEAN en tant qu'entité juridique composée d'une zone de libre-échange pour les 500 millions de personnes vivant dans la région. L'Association, composé de 10 membres, a élargi ses partenariats en février 2009 en signant un accord de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui devrait augmenter le PIB total des 12 pays de plus de 48 milliards de dollars entre 2000 et 2020.

30. L'ASEAN a marqué son 40e anniversaire en 2007. La même année, ses pays membres et les membres du sommet de l'Asie de l'Est, dont l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, ont signé le 15 janvier la déclaration de Cebu sur la sécurité énergétique de l'Asie de l'Est qui vise à promouvoir la sécurité énergétique grâce à la recherche active de sources d'énergie nouvelles.

31. Le quatorzième sommet de l'ASEAN, tenu en 2009, était consacré au thème « La Charte de l'ASEAN pour les peuples de l'ASEAN », qui comportait trois thèmes subsidiaires : « Vers un développement communautaire plus efficace », « Renforcer la capacité de résistance de la région face aux menaces mondiales » et « Renforcer le rôle central de l'ASEAN dans les structures régionales en cours de formation ». Les ministres participant au sommet se sont employés à consolider l'ASEAN en élaborant des lignes directrices plus spécifiques fondées sur la Charte. En mars, les États membres ont signé la déclaration de Cha-am Hua Hin sur la feuille de route relative à l'instauration d'une communauté de l'ASEAN (2009-2015) qui vise à renforcer l'institutionnalisation de l'Association. Les dirigeants ont également publié une déclaration conjointe concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'ASEAN, un cadre de sécurité alimentaire intégré et un plan d'action stratégique concernant la sécurité alimentaire de l'ASEAN.

32. A l'occasion du quinzième sommet de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) tenu en août 2008, ses membres ont examiné une série de thèmes concernant la coopération pour le développement dans la région, y compris un partenariat pour la croissance des peuples de l'Asie du Sud, l'énergie, l'environnement, les ressources en eau, la réduction de la pauvreté et le développement des technologies de l'information et de la communication. L'aggravation de la crise de la sécurité alimentaire dans la région se trouvait au centre des discussions. Les États membres ont convoqué une réunion des ministres de l'agriculture de l'ASACR en Inde en novembre 2008 et sont convenus de mettre en œuvre une stratégie régionale destinée à promouvoir une coopération accrue avec la communauté internationale pour assurer l'approvisionnement en produits alimentaires et la sécurité alimentaire dans la région.

33. Le sommet de l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle convoquée le 13 novembre 2008 à New Delhi (Inde)

constituait une autre réunion régionale notable. Les dirigeants participant au sommet ont mis l'accent sur le renforcement de la coopération dans divers secteurs et ont noté les progrès accomplis dans les négociations sur un accord de libre-échange portant sur les biens. Ils se sont également félicités de l'établissement du centre pour l'énergie, la météorologie et le climat en Inde et de l'observatoire des industries culturelles de l'ASACR au Bhoutan. Ils ont également achevé l'élaboration de la Convention de l'ASACR sur la lutte contre le terrorisme international, la criminalité organisée transnationale et le trafic illicite des drogues.

Amérique latine et Caraïbes

34. En Amérique latine et dans les Caraïbes, alors que la croissance économique et l'intégration régionale ont généralement progressé, d'après la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la région dans son ensemble a accusé une croissance négative de 0,3 % en 2009, le premier recul de la région après six années de croissance favorable continue. Le chômage dans la région est passé de près de 7,5 % en 2008 à près de 9 %, se soldant par une augmentation de la pauvreté dans toute la région. Les effets négatifs de la crise financière ont été reflétés dans la diminution du commerce international et la baisse des prix des produits de base, aboutissant à une détérioration de 15 % des termes de l'échange de la région. On observera également une forte baisse des exportations qui touchera plus particulièrement des pays ayant des économies ouvertes comme des nations de l'Amérique centrale et le Mexique.

35. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a joué un rôle important dans la promotion de la coopération régionale et de l'intégration économique. Les États membres de la CARICOM sont convenus de créer un passeport commun en vue de faciliter les déplacements intrarégionaux et internationaux de leurs citoyens. Ces passeports devraient également se solder par des économies additionnelles en ce qui concerne la coordination de la sécurité et du commerce entre les États membres. En 2005, le Suriname est devenu le premier État membre à introduire officiellement le nouveau passeport de la CARICOM pourvu d'éléments de sécurité perfectionnés. Alors que les pays de la région des Caraïbes reconnaissent que l'aggravation des problèmes économiques de la région exige le renforcement de la coopération et de l'intégration, la récession mondiale actuelle a créé de nombreuses difficultés. Toutefois, les dirigeants de la région espèrent que le marché unique de la CARICOM fonctionnera pleinement d'ici à 2015.

36. Il est intéressant de noter que l'évolution négative de l'activité économique a entraîné des conséquences différentes selon la région, comme le montrent les activités conduites en Afrique, en Asie, dans la région des États arabes et en Amérique latine. Dans la plupart des cas, les efforts en faveur de la coopération régionale et sous-régionale se sont accélérés, mais dans d'autres cas, comme en Amérique latine, les activités menées en faveur de l'intégration régionale ont perdu leur élan, en partie faute de ressources et de soutien extérieur. À cet égard, les partenaires extérieurs, y compris le G-8, les pays de l'OCDE et d'autres contributeurs ont un rôle important à jouer en encourageant et en appuyant la coopération horizontale Sud-Sud et les arrangements de coopération trilatérale.

D. Création de partenariats plus inclusifs

37. La communauté internationale utilise de plus en plus fréquemment la coopération Sud-Sud comme un cadre pratique et une modalité souple pour l'instauration de partenariats et d'une coopération destinés à réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. De nombreux gouvernements, groupements régionaux et intergouvernementaux, organisations multilatérales et organismes donateurs ont intensifié le soutien qu'ils apportent à la coopération Sud-Sud grâce à la mise en place ou à la promotion d'arrangements et de partenariats novateurs Sud-Sud, Est-Sud et publics-privés, et de partenariats triangulaires Nord-Sud-Sud.

38. Le dispositif de l'IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, appuyé par le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, continue à apporter un soutien solide à des partenariats élargis et novateurs interrégionaux Sud-Sud. Chacun des trois pays apportant un million de dollars chaque année, le dispositif était en mesure de soutenir une série d'initiatives concrètes axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans d'autres pays en développement. Une initiative couronnée de succès qui retenu l'attention des grands médias portait sur le transfert du Brésil à Haïti de compétences et des technologies pour la gestion locale des déchets. Cette initiative a aidé à assainir l'environnement, à créer des emplois – surtout pour les femmes – à augmenter les revenus des ménages et à réduire la violence commise par des bandes.

39. Aussi bien le continent africain que les pays du Golfe font face à des problèmes de sécurité alimentaire, ce qui a encouragé une plus grande coopération entre les pays de ces régions. Dans le Golfe, la population devrait passer de 30 millions en 2000 à 60 millions en 2030. Les pays du Golfe ont commencé à investir dans le développement de l'infrastructure en Afrique afin que ses agriculteurs puissent dépasser l'agriculture de subsistance grâce à la facilitation de l'accès aux intrants indispensables et à l'infrastructure. En Éthiopie par exemple, seulement 14,8 % des terres arabes sont cultivées, et les pays du Golfe envisagent la possibilité d'étudier plus avant le potentiel de ce pays grâce aux travaux du Centre de recherches du Golfe. Le Forum stratégique Golfe-Afrique organisé au Cap en février 2009 et parrainé par le Centre a identifié des domaines de coopération future entre les deux régions, entre autres grâce au commerce et à l'investissements, ainsi que par le biais de partenariats en matière de politique et de sécurité.

40. L'initiative internationale pour un vaccin contre le sida a également facilité la coopération Sud-Sud et triangulaire en appuyant la recherche scientifique sur la mise au point d'un vaccin de prévention du sida dans un réseau de 11 institutions scientifiques en Arabie Saoudite, en Inde, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et en Zambie. Des essais cliniques et des études épidémiologiques sont conduits dans ces pays partenaires. En outre, l'initiative a facilité l'établissement de 14 laboratoires de pointe dans le Sud et l'octroi de fonds pour aider les entreprises de biotechnologie dans ces pays à développer leur capacité scientifique et à promouvoir le partage des connaissances dans ce domaine vital du développement.

41. Pendant la période considérée, un nombre croissant de pays donateurs traditionnels ont également adopté une série d'approches novatrices, telles que la formation dans des pays tiers, des initiatives communes entre eux-mêmes ou avec des pays pivot de la coopération Sud-Sud, qui visent aider d'autres pays en développement.

42. Le Japon a été un soutien majeur de la coopération triangulaire, à la fois bilatérale et multilatérale, après l'adoption de sa charte de l'aide publique au développement qui identifie la triangulation comme une modalité efficace de l'aide. Grâce à son programme de formation dans un pays tiers, la Malaisie, elle a imparti une formation à des professionnels de l'Afrique et de l'Asie dans des domaines comme les réseaux informatiques, la technologie, la soudure, le service des systèmes électriques et électroniques, la diplomatie et le développement de la petite et moyenne entreprise. Le programme de partenariat Japon-Singapour pour le XXI^e siècle prévoit également une série de stages de formation nationaux et régionaux à l'intention d'autres pays en développement sur des questions comme la gestion des catastrophes, l'amélioration de l'infrastructure de l'industrie des technologies de l'information, la négociation commerciale et le développement du secteur bancaire et financier.

43. Avec des ressources financières apportées par la Suède, l'Afrique du Sud a organisé la formation et le développement de la capacité de la police au Rwanda. La Suède soutient également le processus consistant à transférer des solutions chiliennes en matière d'inclusion sociale, d'égalité des sexes, de technologies de l'information et de la communication, de la transformation du bois et de la gestion des déchets solides à d'autres pays de l'Amérique centrale et du Sud. En mai 2007, la France a financé, par le biais du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Union africaine, une étude d'évaluation des besoins en matière de grippe aviaire conduite par la Thaïlande en Égypte à la demande de ce pays.

44. Sous le parrainage du Ministère du développement international du Royaume-Uni, des hauts fonctionnaires des ministères russes de la santé, de l'éducation, de la défense et des affaires économiques et des dirigeants de la société civile, des groupes de soutien VIH/sida indépendants, des médias, de l'église orthodoxe russe, de la Douma (parlement) ainsi que des médecins et des chercheurs et des fabricants de produits antirétroviraux se sont réunis avec leurs homologues brésiliens dans le cadre d'une mission d'étude éclair du programme brésilien de lutte contre le VIH/sida, qui jouit d'une réputation mondiale.

45. L'Agency for International Development des États-Unis a parrainé un partenariat triangulaire novateur avec l'Afrique du Sud et la Fondation américaine Case pour la fourniture au Malawi, au Mozambique, au Swaziland, à la Zambie et à certains pays de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest des informations sur l'approvisionnement en eau salubre et les mesures sanitaires destinées à combattre la propagation du VIH/sida, le but consistant à atteindre 10 millions de personnes d'ici à la fin de 2009. La technologie englobe la construction de « pompes-jouet » dans les préaux des écoles ou à proximité de celles-ci qui produisent jusqu'à 1400 litres d'eau tirés d'une profondeur de 40 mètres.

46. La Finlande a appuyé le Chili qui aide le Nicaragua à développer ses capacités institutionnelles et techniques dans le domaine de la production de meubles à petite et moyenne échelle. Le coût de ce programme est réparti entre le Chili (7 %), la Finlande (49 %) et le Nicaragua (44 %). Le Japon (l'Agence japonaise de coopération internationale), l'Allemagne (l'Agence allemande de coopération technique), la Suède et l'Union européenne ont collaboré avec le Chili en tant que fournisseur d'une assistance technique à des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

47. Avec le soutien du Brésil, du Canada, de l'Espagne, de l'Italie et du Fonds international de développement agricole, l'Argentine a apporté une aide à d'autres pays en développement. Le projet de sécurité alimentaire haïtien est un exemple d'une telle coopération triangulaire : il forme des Haïtiennes rurales à l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. En principe, le financement par des tiers ne doit pas dépasser 30 % du coût du projet, les 70 % restants provenant de l'Argentine.

48. Le Canada, la Norvège, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, l'Organisation internationale du travail et la Banque mondiale ont appuyé des initiatives triangulaires du Brésil portant sur des pays lusophones en Afrique et Amérique latine, ainsi que initiatives concernant Haïti (avec l'Argentine) et le Timor-Leste, et couvrant des domaines comme les vaccinations, les repas scolaires, le reboisement, l'éradication du paludisme et l'élimination des déchets. Le Brésil a également créé un projet de coopération triangulaire pour la formation de nationaux de l'Angola et de la Guinée-Bissau en matière d'administration publique.

49. Plusieurs donateurs membres du Comité d'aide au développement ont conclu des accords de partenariat trilatéraux avec Singapour en vue de fournir une assistance à des pays voisins comme le Cambodge, la République populaire démocratique lao, la Mongolie, le Myanmar et le Vietnam. Depuis 2004, 114 fonctionnaires au total ont été formés dans des domaines comme la finance, la promotion du commerce, les questions relatives à l'Organisation mondiale du commerce et la technologie de l'information.

50. Avec le soutien financier et technique du Canada, de la France, de l'Allemagne et du Japon ainsi que de la Banque africaine de développement, de la Banque arabe de développement économique en Afrique, de l'Union européenne, de la Banque islamique développement, du Fonds de développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, du PNUD et de la Banque mondiale, la Tunisie a fourni une assistance technique et des compétences en matière de création de capacités principalement à des pays arabes et africains dans des domaines comme les services de santé primaire et procréative, l'agriculture, la pêche, la navigation et la construction navale, la formation professionnelle, le tourisme, l'administration publique et l'enseignement.

E. Intensification du soutien multilatéral

51. Sous la direction du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud de l'Assemblée générale, le système des Nations unies a accordé la priorité à la coopération Sud-Sud en tant que moyen de promouvoir des initiatives de coopération sur le plan national, régional et interrégional. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud servant de coordonnateur pour l'ensemble du système, les organismes et institutions des Nations unies, y compris les commissions régionales, ont joué un rôle important en appuyant des initiatives de coopération Sud-Sud novatrices mues par la demande.

52. En août 2008, le Secrétaire général a pris une décision de politique générale tendant à ce que tous les chefs des organismes, institutions spécialisées et fonds et programmes des Nations Unies et des commissions régionales accordent la priorité à la promotion de la coopération Sud-Sud. Conformément à cette décision, le Groupe spécial est invité à collaborer étroitement avec l'Équipe de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, l'Équipe de soutien sur les changements

climatiques, le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida et d'autres mécanismes de coordination des Nations unies chargés de la coopération Sud-Sud en vue de la mise en place d'un cadre interinstitutions de collaboration axé sur l'action concrète dans les domaines de la sécurité alimentaire, des changements climatiques et du VIH/sida, en tenant compte des initiatives existantes, des atouts spécifiques du système des Nations unies et du calendrier pour la mise en place de ce cadre.

53. En 2008, le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales a incorporé la coopération Sud-Sud parmi ses travaux prioritaires. En conséquence, les dirigeants membres du Comité exécutif se sont engagés à institutionnaliser la en matière coopération Sud-Sud dans le contexte de leurs activités régulières en faveur du développement et à poursuivre des efforts conjoints de manière à optimiser les avantages de cette coopération pour la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Groupe des Nations unies pour le développement, présidé par l'Administrateur du PNUD, a également pris la décision importante d'incorporer le soutien apporté à la coopération Sud-Sud dans la directive des Nations unies gouvernant l'élaboration des bilans commun de pays et des plans-cadres des Nations unies pour l'aide au développement et l'exécution des programmes régionaux et de pays. Le PNUD a pris l'initiative en adoptant la coopération Sud-Sud en tant que l'un des principaux moyens pour le développement des capacités dans son plan stratégique pour la période 2008-2011.

54. Le Département des affaires économiques et sociales a également intensifié ses activités en matière de coopération Sud-Sud, en particulier dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de développement. En développant plus avant ses travaux commencés en 2006, il a lancé le Forum en 2008. Le Forum a non seulement permis d'élargir le débat sur la coopération Sud-Sud, il a également fait mieux comprendre l'importance de l'aide au développement entre pays du Sud.

55. À sa Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur tenue à Paris en 2009, l'Organisation des Nations unies sur l'éducation, la science et la culture a appelé le renforcement de la coopération entre universités africaines et a publié un communiqué dans lequel elle soutient l'accélération des systèmes de contrôle de la qualité grâce à une initiative qui vise la création d'une association des universités africaines. La Conférence a souligné l'importance qu'il y avait à surmonter la vaste gamme de problèmes rencontrés par l'enseignement supérieur en Afrique qui tiennent à l'inégalité entre les sexes et les races, l'exode des compétences et l'absence chronique de ressources.

56. L'Organisation internationale du travail s'emploie à promouvoir des projets et activités concrets de coopération Sud-Sud qui contribuent à la prévention et à l'élimination des pires formes du travail des enfants conformément aux obligations internationales assumées par chaque pays. En collaboration avec le Gouvernement brésilien, elle a lancé des programmes de coopération Sud-Sud destinés à résoudre le problème du travail des enfants en finançant des projets dans les pays lusophones de l'Afrique. En 2008, le Brésil s'est engagé à contribuer 300,000 dollars au compte additionnel du budget ordinaire de l'Organisation internationale du travail, devenant le premier pays donateur du Sud à le faire. La contribution brésilienne appuiera des programmes exécutés sur le terrain en Amérique latine et dans les Caraïbes.

57. Le Réseau des centres d'excellence de la CNUCED appuie des transferts de technologies et de connaissance à l'Afrique grâce à la formation de scientifiques et de technologues. Il peut compter sur une large audience au sein de la communauté scientifique africaine et sur une base de données de plus de 400 scientifiques, chercheurs et personnalités des milieux universitaires, ainsi que sur un site Web élargi qui facilite l'interaction entre les membres du Réseau et la participation à des stages de formation. À ce jour, une centaine de jeunes ont bénéficié de stages de formation organisés en Chine, en Égypte, en Inde, en Afrique du Sud et en République unie de Tanzanie. Le Réseau entend élargir ses activités de manière à renforcer les capacités en matière d'élaboration des politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement en appuyant un réseau de décideurs.

58. Le Programme des Nations unies pour l'environnement a accompli des progrès notables en ce qui concerne l'intégration de la coopération Sud-Sud en tant que mécanisme de développement dans ses activités de partage de l'information et ses partenariats stratégiques. Par sa décision 24/12 du 2 février de 2007, il a adopté la coopération Sud-Sud en tant que moyen principal de renforcer et d'élargir ses mandats environnementaux globaux. Il a également adopté le plan stratégique de Bali d'appui technologique et de création de capacités qui place la coopération Sud-Sud au centre de ses activités.

F. Mise en place de moyens de soutien et de mécanismes financiers novateurs

59. De plus en plus souvent, le système des Nations unies et d'autres organisations multilatérales se sont employés à mettre en place des moyens de soutien et des mécanismes de financement novateurs pour la coopération Sud-Sud en vue de permettre aux pays en développement et leurs partenaires de développement de partager des connaissances, d'échanger des expériences et de transférer des compétences et des technologies de manière plus systématique, et de mettre en commun les ressources les plus indispensables pour répondre efficacement aux problèmes posés par le développement en général et dans des pays particuliers, y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

60. Conformément à son mandat et aux cadres de coopération, le Groupe pour la coopération Sud-Sud s'est employé délibérément à institutionnaliser ses structures de soutien à la coopération Sud-Sud mondiale et multilatérale. La transformation de son site Web diffusant des informations en matière de développement en une académie virtuelle mondiale de développement Sud-Sud a permis à des partenaires de développement plus nombreux d'identifier, de produire et de diffuser en commun des solutions pour le développement du Sud et des connaissances pour l'apprentissage mutuel et le développement de compétences. Plus d'une centaine de solutions adaptables pour le développement du Sud ont été produites dans le cadre d'un partenariat entre tous les pays auteurs de solutions, les organismes compétents des Nations unies et d'autres partenaires. Ces solutions portent sur des domaines comme la prévention des catastrophes au niveau local et la préparation et le relèvement connexes; l'autonomisation des communautés locales; les partenariats publics-privés novateurs; la fiscalité dans le développement inclusif; la gestion efficace des hydrocarbures; l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le développement humain; l'économie créative pour le

développement; et l'impact social des envois de fonds. En décembre 2008, le Groupe a lancé formellement la première Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud dans le cadre de la cinquième Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Plus d'une centaine de pays partenaires, entités des Nations unies et d'autres ont fait des contributions et ont présenté plus de 60 solutions pour le développement du Sud qui sont pertinentes pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, on a créé 30 nouvelles listes d'experts du Sud, ce qui porte le nombre total de ces listes à 69.

61. Avec des ressources financières parallèles de 15 millions de dollars apportées par la Chine, une contribution de 300,000 dollars du Fonds internationale pour le développement de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ainsi et de contributions techniques et en nature d'un grand nombre de pays en développement, de chambres nationales de commerce, d'associations industrielles et d'organismes des Nations unies, le Groupe a lancé avec succès en 2008 un mécanisme de transfert de connaissance et de technologie Sud-Sud transparent et basé sur le marché : Le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie. Ce système permet à des partenaires publics et privés d'annoncer, de rechercher, de compléter et de mobiliser des ressources pour le transfert de technologies destinées à améliorer la sécurité alimentaire, la santé publique, le logement pour les pauvres et l'efficacité énergétique et d'atténuer les effets du changement du climat ainsi que d'exploiter le potentiel de l'économie créative pour le développement. Quelque 80 pays en développement¹⁷ ont déjà accédé à ses services, et 21 d'entre y ont réussi à rapprocher des offres et des demandes. Un transfert de la Chine à l'Éthiopie d'une technologie qui permet de transformer des déchets agricoles comme la paille en matériaux de construction durables et peu chers ont aidé l'Éthiopie à réduire le coût des matériaux de construction de 50 % à 60 % tout en créant des produits d'une valeur annuelle de 50 millions de dollars et plus de 12,000 emplois dans ce pays.

62. En 2008, la Banque mondiale a lancé la facilité d'échange d'expériences Sud-Sud pour le partage des expériences en matière de gestion de gains inattendus en matière de produits de base, la mise au point de systèmes fiscaux efficaces, l'adaptation à des technologies nouvelles, la sélection de projets d'investissement publics à rendement économique et social élevé, la réforme du système des pensions et la création de filets de sécurité pour les pauvres¹⁸. Le premier projet exécuté dans le cadre de la facilité portait sur la transposition en Afrique des succès obtenus par l'Inde en matière de production laitière : l'Inde est désormais le premier producteur mondial de lait et de produits laitiers. À la demande du Gouvernement tanzanien, ce modèle est à présent introduit en Afrique, le Fonds d'affectation spéciale finançant des visites en Inde de Tanzaniens, d'Éthiopiens et d'Ougandais travaillant dans la production laitière. Sept donateurs – Chine, Danemark, Espagne, Inde, Mexique, Pays-Bas et Royaume-Uni – se sont engagés à contribuer à la facilité 10 millions de dollars sur une période de trois ans.

63. En 2009, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement sont convenues d'échanger des informations et de se donner accès mutuellement à des programmes de financement du commerce grâce à un

¹⁷ Les pays suivants, entre autres : Cameroun, Chine, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Italie, Kenya, Mali, Maroc, Mexique, N'est Pas, Digère, Nigeria, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République islamique d'Iran, République unit de Tanzanie, Sénégal, Vietnam et Zambie.

¹⁸ <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:21936982~pagePK:34370~piPK:34424~theSitePK:4607,00.html>.

programme de facilitation dans ce domaine. Les deux banques ont joué un rôle important dans la promotion du développement durable, de la croissance économique et de l'intégration dans leurs régions respectives. L'accord conclu entre ces deux banques établira un lien entre plus d'une centaine d'institutions financières dans le but de promouvoir le commerce et les échanges entre les deux régions et d'encourager la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

64. Dans le cadre de son Programme spéciale de sécurité alimentaire, la FAO a utilisé avec succès son accord spécial de coopération Sud-Sud en tant que moyen de permettra à des techniciens et des experts des économies en plein essor de travailler directement avec des agriculteurs dans d'autres pays en développement et de partager leur expérience et leurs compétences. Jusqu'à la mi-2007, 39 accords ont été signés et plus 2400 experts et techniciens ont travaillé sur le terrain sur divers projets de sécurité alimentaire¹⁹. En mars 2009, la Chine a accepté de financer dans le cadre de la FAO un fonds d'affectation spéciale de 30 millions de dollars destiné à aider d'autres pays en développement à améliorer leur productivité agricole en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

65. Pour appliquer la décision 24/12 et le Plan stratégique de Bali, le Programme des Nations unies pour l'environnement a promulgué une stratégie à moyen terme pour la période 2010-2013 qui s'est soldée par l'adoption d'une large approche stratégique qui incorpore des consultations intérieures et extérieures en vue de promouvoir l'intégration des arrangements de coopération Sud-Sud et l'élaboration des directives stratégiques et opérationnelles pour l'intégration de la coopération Sud-Sud dans les activités actuelles et envisagées. Le Programme s'emploie également à mettre en place un mécanisme d'échange d'informations Sud-Sud pour faciliter l'identification, le développement et la promotion de possibilités de coopération entre pays et régions du Sud à l'appui de leurs activités relatives à l'environnement et au développement durable.

66. Pendant la période considérée, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel a créé des centres de coopération industrielle Sud-Sud en Inde et en Chine et envisage de créer des centres analogues dans d'autres pays en développement. Ces centres ont été conçus pour la promotion de la coopération industrielle, de l'investissement et du commerce entre pays du Sud grâce au partage des connaissances, de l'expérience et des compétences ainsi que de la technologie et des ressources.

67. Par le biais de son Fonds pour la coopération Sud-Sud, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a lancé en 2007 le Programme de coopération Sud-Sud pour l'éducation destiné à aider les pays en développement à atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle et d'autres objectifs du Millénaire pour le développement grâce à l'échange d'expériences, de connaissance et de bonnes pratiques sur une base Sud-Sud et triangulaire. En mai 2008, il a créé le Centre international de coopération Sud-Sud en matière de science, de technologie et d'innovation. Basé à Kuala Lumpur, le Centre s'emploie à créer un réseau de pôles nationaux d'excellence, à promouvoir la coopération grâce à des initiatives en matière de recherche, à des transferts de technologie et au

¹⁹ Voir : <http://www.fao.org/spfs/south-south-spfs/ssc-spfs/en/>.

développement des industries dans des domaines comme la technologie de l'information, la biotechnologie et la nanotechnologie²⁰.

III. Principales observations et recommandations

A. Observations

68. La coopération Sud-Sud joue un rôle particulièrement crucial en ce qui concerne l'atténuation de l'impact de la crise économique actuelle sur les progrès accomplis vers la réalisation, d'ici à 2015, des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. D'après plusieurs experts, la crise financière a parfois ralenti, parfois arrêté la marche vers la réalisation de ces objectifs²¹. En raison de la crise financière, on estime qu'en 2009, entre 55 et 90 millions de personnes de plus que prévu avant la récession économique mondiale vivront en extrême pauvreté. Il est probable que le taux mondial de pauvreté sera réduit de moitié d'ici à 2015; toutefois, la crise économique empêchera plusieurs régions comme l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud d'atteindre cet objectif. En outre, le renchérissement des produits alimentaires s'est soldé par une prévalence accrue de la faim et de la malnutrition, 17 % de la population souffrant de faim en 2008 contre 16 % en 2006. Toutefois, malgré les déclarations pessimistes, les dirigeants du monde ont renouvelé, à l'occasion d'une réunion tenue le 25 septembre 2008 à New York, leur engagement en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Alors que les progrès ont été lents et que des reculs ont été enregistrés dans certains secteurs, on a également pu signaler pendant la décennie écoulée des réalisations remarquables dans plusieurs domaines clefs.

69. La tendance croissante des pays du Sud à chercher non seulement à réduire la pauvreté à l'intérieur de leurs propres frontières, mais aussi à améliorer les perspectives de développement des autres pays en développement, s'est manifestée dans toute une gamme de pays, en particulier dans les économies en plein essor et dans d'autres pays pivots de la coopération Sud-Sud. Par conséquent, la communauté internationale utilise de plus en plus fréquemment la coopération Sud-Sud en tant que le cadre pratique et de modalité souple pour l'instauration de partenariats et d'une coopération axés sur la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

70. Il est manifeste que la coopération Sud-Sud et triangulaire apporte un avantage aux pays sans distinction de niveau de développement et représente également une nécessité pour des pays qui souhaitent surmonter avec succès une série de problèmes transnationaux. Dans la plupart des cas, la période considérée a été caractérisée par la consolidation des engagements internationaux, régionaux et nationaux en faveur de la coopération pour le développement par le biais de partenariats Sud-Sud et triangulaires malgré les changements survenus dans les perspectives économiques des pays développés et en développement.

²⁰ http://www.unesco.org/science/psd/thm_innov/unispar/malaysia_coop.shtml.

²¹ Pour le rapport complet de 2008 sur les objectifs du millénaire pour le développement, voir : <http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/The%20Millennium%20Development%20Goals%20Report%202008.pdf>.

B. Recommandations

71. Pour prévenir la perte des acquis en matière de développement obtenus pendant la décennie écoulée, le renouvellement de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire en vue du développement doit être traduit en action concrète. Cela exigera la mise en place d'un mécanisme chargé de suivre les progrès accomplis et la tenue de ces engagements, tout en garantissant qu'ils soient axés sur la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud de l'Assemblée générale est bien placé pour jouer ce rôle.

72. L'élargissement des engagements mondiaux doit aller de pair avec le soutien multilatéral apporté au développement de la coopération Sud-Sud, ce qui exige une collaboration interinstitutions plus étroite, y compris le partage systématique des pratiques optimales en vue de renforcer la synergie, la complémentarité et la cohérence des appuis. A cette fin, il est recommandé de renforcer plus avant le réseau des coordonnateurs interinstitutions des Nations unies pour la coopération Sud-Sud, soutenu par le Groupe pour la coopération Sud-Sud.

73. Il est très encourageant que les partenaires de développement se soient servis de la coopération Sud-Sud en tant que le cadre pratique pour une collaboration qui vise à créer des partenariats novateurs pour la réalisation des objectifs de développement, mais il faut également une coopération et un partage des connaissances accrus entre les partenaires et les organismes qui participent à des activités Sud-Sud en vue du développement. Il est recommandé en conséquence que les partenaires qui ont pris l'initiative de partenariats novateurs partagent leur expérience et leurs pratiques optimales avec le soutien du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud afin d'accroître leur impact sur la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

74. La mise en place d'une série de facilités de soutien Sud-Sud basés sur la demande et de mécanismes de financement novateurs par bon nombre d'organismes, institutions spécialisées et fonds et programmes des Nations unies, y compris les commissions régionales, appelées à faciliter le partage des connaissances, l'échange d'expériences et le transfert des compétences et des technologies sur une base plus systématique, ainsi que la mise en commun des ressources pour surmonter les problèmes posés par le développement, y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, représente une évolution prometteuse du système multilatéral. Afin que le potentiel unique des uns profite aux autres, il est recommandé que les membres des organisations qui ont joué un rôle de pionniers dans la création de facilités et mécanismes de financement novateurs partagent régulièrement leur expérience et leurs pratiques optimales aux fins d'une collaboration plus étroite.

75. Comme la rentabilité des initiatives Sud-Sud est bien établie et que les besoins en matière d'interventions Sud-Sud ne cessent d'augmenter, un financement accru, cohérent et assuré est de plus en plus crucial. En plus des courants d'aide bilatérale et régionale traditionnels, et pour répondre aux énormes besoins des pays en développement, il est recommandé que les pays contribuent au Fonds des Nations unies pour la coopération Sud-Sud pour garantir un financement suffisant pour les projets et l'initiative Sud-Sud.